MODULE 3 FICHE DE FORMATION Règles d'engagement de la mission Rôle de la composante militaire

BUT

Cet exercice a pour but de revoir le contenu des modules 1 à 3. Il s'agit d'améliorer la compréhension des apprenants quant à la manière dont les contingents militaires peuvent répondre aux situations au niveau tactique, pour protéger les droits des enfants et promouvoir une réponse intégrée et complète en matière de protection de l'enfance dans la zone de mission.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Aborder le rôle de la composante militaire au niveau tactique, en appui de la protection de l'enfance dans la zone de mission des Nations Unies
- Reconnaître les réponses militaires qui s'imposent face à des situations réalistes au niveau tactique, et identifier les sources d'autorité juridique et l'obligation de prendre des mesures
- Décrire le cadre opérationnel de la collaboration avec les forces et les partenaires du pays hôte, et l'approche à adopter pour partager les préoccupations et prendre des mesures, le cas échéant
- Aborder les fonctions des autres composantes de mission et des acteurs extérieurs par rapport aux questions de protection de l'enfance
- Reconnaître les processus et les questions liés à la coordination des acteurs de la mission
- Identifier les tâches militaires impliquées dans la réponse intégrée de la mission pour atténuer les menaces pesant sur les enfants et rendre ces derniers moins vulnérables

CONTEXTE

Ci-dessous figurent six scénarios décrivant des incidents qui ont eu lieu dans des zones de mission de maintien de la paix.

Pour les scénarios A et B, utiliser les Règles d'engagement de la Mission Y et la directive du commandant de la force de la MONUSCO - Protection des enfants par la force de la MONUSCO (2021).

Pour les scénarios C et D, utiliser les Règles d'engagement de la Mission X et la directive du commandant de la force sur la protection des enfants par les forces militaires de la MINUSS (2020).

Pour les scénarios E et F, utiliser les Règles d'engagement de la Mission Z et la directive du commandant de la force de la MINUSCA sur la protection des enfants (2018).

Pour les scénarios G et H, utiliser les Règles d'engagement de la Mission W et la directive du commandant de la force sur la protection des enfants par les forces militaires de la MINUSMA (2020).

Note : Étant donné que les règles d'engagement des opérations actuelles ne peuvent pas être distribuées, toutes les références à des missions spécifiques ont été retirées des fiches de formation pour cet exercice.

SCÉNARIO A

Vallonné et broussailleux, le territoire de Wula, dans le Sud-Kivu, contient des terres agricoles ouvertes et des petits villages, pour la plupart isolés. Les activités minières légales et illégales ont lieu à divers endroits - beaucoup d'entre eux étant fortement contestés. Dans les communautés en question, les enseignants, les anciens des villages, les groupes de femmes et les prêtres jouent un rôle important. Les infrastructures sont très rudimentaires, et la zone est facile à infiltrer. Des groupes armés, dont les Forces démocratiques de libération du Rwanda (connues sous leur sigle français FDLR), les Interahamwe, la faction rasta, les Maï-Maï, des groupes dissidents et des bandits non alignés (ci-après dénommés les « groupes armés »), harcèlent la population locale. Les Nations Unies disposent d'un nombre insuffisant de troupes dans le Sud-Kivu pour couvrir toute la province. Les groupes armés se déplacent relativement librement dans certaines zones et harcèlent la population locale. Des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (connues sous leur sigle français de FARDC) mènent des opérations conjointes avec la force de la MONUSCO. Bien que les cas d'indiscipline et de violations des droits de l'homme soient en baisse progressive, ils demeurent courants.

Vous êtes commandant(e) d'un peloton et faites partie d'une patrouille de quatre véhicules. À peu près à mi-chemin, le véhicule de tête de la patrouille s'immobilise après qu'une fille titubante a été repérée au milieu de la route. Elle saigne abondamment, et ses vêtements sont déchirés. L'infirmière de votre peloton lui administre les premiers secours, mais la fille aura besoin d'une assistance médicale supplémentaire. Après s'être calmée, la fille qui semble avoir environ 14 ans, raconte de son propre chef que quatre hommes en uniforme l'ont agressée et violée à peu près une heure auparavant. Ces hommes étaient armés et avaient fait irruption dans son village, puis s'étaient mis à crier contre tout le monde et à exiger de la nourriture. Elle s'inquiète pour sa sœur cadette, ignorant si celle-ci a réussi à s'enfuir. Le village se trouve à environ un kilomètre.

Le (la) commandant(e) de la force de la mission des Nations Unies a décrété, pour accélérer la prise de décisions, que les règles d'engagement 1 à 5 s'appliquaient et qu'il autorisait leur mise en œuvre.

SCÉNARIO B

Vous êtes commandant(e) d'un bataillon de la MONUSCO et vous êtes basé(e) dans les Kivus. En pleine nuit, l'un(e) de vos commandant(e)s de compagnie vous appelle au téléphone de toute

urgence pour vous demander conseil. Vous savez que des groupes armés se sont livrés à des raids sur des villages du sud de votre zone de responsabilité. D'après le (la) commandant(e) de votre compagnie, un groupe armé a attaqué hier le village de Toku qui se trouve dans sa zone de responsabilité. Outre le vol de nourriture, des immeubles, dont celui de l'école du village, ont été incendiés, et trois jeunes filles et un garçon ont été enlevés.

Le (la) commandant(e) de compagnie vous informe que l'assistance médicale et le soutien apportés par la compagnie et d'autres composantes de la mission aux villages de la région après des raids récents ont inspiré confiance au chef du village de Toku. Ce dernier a avisé la compagnie qu'une fille de Toku âgée de 15 ans sait où campe le groupe armé. Celle-ci croit que le groupe appartient aux FDLR et qu'elle peut montrer le chemin aux Nations Unies. Le chef du village a demandé au (à la) commandant(e) de votre compagnie de libérer dès que possible les enfants des griffes des FDLR.

Le (la) commandant(e) de compagnie est dans l'incertitude quant à la marche à suivre et vous demande conseil. Avant de lui répondre, vous vous rappelez qu'un bataillon militaire gouvernemental (FARDC) à proximité devrait prendre la tête des opérations, mais qu'il est soupçonné de sympathiser avec les FDLR.

SCÉNARIO C

Le Soudan est la proie de conflits depuis des décennies. En 2011, différents référendums ont conduit à la création du Soudan du Sud, le plus jeune pays du monde. Ces décennies de conflits ont fait du Soudan du Sud l'un des pays les moins avancés au monde, malgré ses importants gisements de pétrole et ses terres fertiles. Le climat est équatorial, et la saison des pluies dure de mai à octobre.

Les réseaux de communication et les infrastructures de ce pays sans littoral sont rudimentaires, et le Nil, qui traverse le cœur du territoire, est une voie navigable essentielle au transport des marchandises et des personnes. Pour beaucoup de Soudanais du Sud, l'élevage est un mode de vie, et la richesse d'un individu se mesure à la taille de son troupeau.

En décembre 2013, de lourds combats ont éclaté entre des partisans du président Salva Kiir, issu de la tribu des Dinka, et des partisans du vice-président Riek Machar, issu de la tribu des Nuer. La violence perdure, se jouant souvent sur les lignes ethniques ou tribales, et elle cible les civils, si bien que des milliers d'entre eux ont été tués et que trois millions ont été déplacés. Cette flambée de violence a conduit un grand nombre de personnes à se réfugier aux alentours des installations des Nations Unies. Dépassée par la crise, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a mis en place avec des partenaires humanitaires, huit sites de protection des civils dans la capitale et un peu partout dans le pays.

En dépit des efforts internationaux et onusiens, les conflits entre les tribus et les communautés demeurent une menace sérieuse pour les civils, y compris les enfants. Les violences sexuelles sont monnaie courante, et des milliers d'enfants sont utilisés par des groupes rebelles et des

forces de sécurité gouvernementales.

L'État de l'Unité est la zone de responsabilité la plus volatile où œuvre le personnel de maintien de la paix de la MINUSS. La partie sud de l'Unité a connu un niveau élevé de violence. Des attaques perpétrées contre des civils et des travailleurs humanitaires ainsi que des meurtres commis récemment contre du personnel humanitaire ont contraint les ONG et les organismes humanitaires à évacuer leurs effectifs de la région.

D'après des analyses et des rapports de renseignement, la MINUSS planifie une patrouille intégrée dans un des villages les plus éprouvés pour enquêter sur les conséquences des affrontements entre les forces gouvernementales et de l'opposition et en évaluer la gravité.

Vous êtes chef(fe) de patrouille. La patrouille intégrée se compose de l'escorte de patrouille, d'un peloton de la composante militaire de la MINUSS (40 soldats et 4 véhicules blindés de transport de personnel), d'un(e) spécialiste des affaires civiles, d'un(e) spécialiste des droits de l'homme, d'un membre de la police des Nations Unies et de deux assistant(e)s multilingues. Comme l'exige une patrouille intégrée, l'autorisation requise est obtenue auprès de la force qui a le contrôle des lieux visités par la patrouille, et celle-ci se rend au village touché.

En cours de route, la patrouille intégrée tombe sur un point de contrôle gardé par cinq enfants soldats qui sont armés d'AK-47 et portent l'uniforme de l'armée du pays hôte (Armée populaire de libération du Soudan (APLS)). Ils semblent être sous l'effet de substances. Les enfants vous disent qu'ils ne laisseront pas la patrouille passer. Vous expliquez au responsable du point de contrôle que la patrouille a eu le feu vert du dirigeant militaire local. Les enfants rétorquent qu'ils relèvent non pas d'un dirigeant militaire, mais du responsable du point de contrôle. Ils exigent que la patrouille intégrée mette fin à sa ronde et retourne à sa base. Les enfants tentent également d'extorquer de l'argent aux membres civils de la patrouille intégrée, mais les membres de la patrouille expliquent qu'ils font partie du personnel des Nations Unies et qu'ils n'en donnent pas. Devant l'échec de vos tentatives de persuasion et de négociation auprès des enfants soldats, vous décidez de faire un demi-tour à la patrouille intégrée et de signaler l'incident au centre local d'opérations intégrées.

SCÉNARIO D

L'État de l'Unité possède le plus grand camp de protection des civils, qui abrite quelque 112 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP). Ces personnes quittent tous les jours le camp pour aller chercher, par exemple, du bois de chauffage et de l'herbe et de la terre pour le toit de leurs « toukouls » (huttes en paille). Les forces de la MINUSS organisent trois fois par semaine des patrouilles de protection, que les déplacés peuvent suivre de 8 heures à 12 heures pour aller chercher du bois de chauffage à des endroits prédéterminés. Certains déplacés ne suivent pas les patrouilles ou ne ramassent pas assez de bois de chauffage et finissent par s'aventurer à l'extérieur sans leur protection. Un jour, un groupe de six filles de 12 à 16 ans et de trois garçons de 13 à 15 ans est sorti du camp de protection des civils par le côté sud, à quelques kilomètres d'une ville où se trouve le quartier général des forces armées nationales. Sur le chemin

du site de collecte, les enfants ont été enlevés par des hommes armés portant l'uniforme de l'armée nationale. Deux filles ont réussi à s'enfuir et ont couru jusqu'à la guérite sud du camp de protection des civils, où elles ont signalé l'incident aux agents de sécurité et au personnel de la police des Nations Unies. Les informations ont été relayées au quartier général de secteur/de brigade de la force de la MINUSS, afin qu'une suite soit donnée.

SCÉNARIO E

La République centrafricaine, pays enclavé, est limitrophe du Soudan au nord-est, du Soudan du Sud à l'est, de la République démocratique du Congo au sud, de la République du Congo au sud-ouest, du Cameroun à l'ouest et du Tchad au nord. Sa population de 4,6 millions de personnes est divisée en 80 groupes ethniques. La majorité des habitants sont chrétiens (89 %), et les musulmans constituent une minorité (autour de 9 %).

Le climat est équatorial, et la saison des pluies dure de mai à octobre. La République centrafricaine a deux langues officielles : le français et le sango. Le pays a d'importants gisements de minerai, de pétrole et d'uranium, mais fait partie des pays les plus pauvres au monde.

Depuis son indépendance, déclarée en 1960, il est en proie à l'instabilité. La situation s'est aggravée en 2012-2013 : une rébellion musulmane, la Séléka, s'est emparée de la capitale, Bangui, et a pris le pouvoir.

Des milices majoritairement chrétiennes, dont beaucoup sont des groupes d'autodéfense de villages, se sont regroupées pour contrer la Séléka. Elles ont pris le nom d'anti-Balaka. Les violences interconfessionnelles qui en ont résulté, ont occasionné de terribles souffrances ; causant des milliers de morts chez les civils et des centaines de milliers de déplacés.

Le Conseil de sécurité a réagi en autorisant le déploiement de la MINUSCA, une mission de maintien de la paix intégrée des Nations Unies ayant pour tâche prioritaire de protéger les civils menacés de violences physiques, et plus particulièrement les femmes et les enfants touchés par le conflit.

Malgré le caractère pacifique des élections présidentielles et législatives de la fin 2015, la République centrafricaine reste aux prises avec de graves violences interconfessionnelles. Les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel de maintien de la paix augmentent, et la MINUSCA essuie un nombre alarmant de pertes.

Vous êtes un(e) commandant(e) de contingent déployé(e) à proximité d'un bureau local des Nations Unies. Vous avez une base opérationnelle de compagnie déployée à 100 km de distance et deux compagnies d'infanterie co-implantées dans la région, lesquelles assurent la sécurité du bureau local et mènent des opérations de protection.

Ces dernières semaines, des déplacés ont formé un vaste site réactionnaire de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et un groupe armé de même appartenance ethnique

et religieuse que les déplacés, a établi une base en dehors de leur site. Un plus petit village d'affiliation religieuse opposée se trouve à 5 km du bureau local.

Le centre d'opérations conjoint du bureau local vient de vous informer que le groupe armé a mené une opération dans le camp de PDIP. Le groupe armé a enlevé deux travailleurs humanitaires associés au programme local de l'UNICEF et les détient illégalement. Déchaîné, il a traversé le village et y a pris trois enfants : deux filles de 9 et 11 ans et un garçon de 14 ans. Le groupe est connu pour sa propension aux violences sexuelles, et il est probable que les civils et les enfants soient gravement maltraités. L'emplacement du camp des rebelles est connu, et les négociations passées entre les Nations Unies et ce groupe ont échoué.

En tant que commandant(e) du contingent, vous coordonnez une réponse avec votre quartier général de secteur/de brigade et vous exécutez une opération visant à secourir les travailleurs humanitaires et les enfants et à arrêter le commandant de la base du groupe armé ainsi que ses partisans. Au cours de l'opération, vous parvenez à secourir les civils, dont trois enfants. Ces derniers semblent traumatisés.

Tous les éléments armés se sont échappés de la zone que vous avez bouclée, sauf un. Vous amenez le rebelle arrêté au quartier général de votre bataillon et vous informez votre quartier général de secteur/de brigade afin que l'enquête puisse se poursuivre. Vous prévoyez que les autorités arriveront dans quelques heures ou le lendemain matin. Au bout de plusieurs heures et de nombreuses questions, le membre du groupe armé que vous détenez déclare avoir 16 ans.

SCÉNARIO F

Depuis une dizaine d'années, le sud-est de la République centrafricaine est ravagé par un conflit armé qui a éclaté lorsque l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), dirigée par Joseph Kony, a été délogée du nord de l'Ouganda et a commencé à mener des opérations en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine. Ce groupe a commis des crimes atroces contre la population des deux pays : il a notamment pillé des villages et tué ou grièvement blessé des gens le long des frontières. Enfants et adultes sont enlevés pour servir de porteurs, d'esclaves sexuels ou de messagers, entre autres. Dans la plupart des cas, les adultes sont relâchés au bout de quelques jours, mais les enfants (garçons et filles) sont gardés aux fins susmentionnées.

Entre 2014 et 2017, l'équipe spéciale de surveillance et d'information des Nations Unies sur les violations graves commises contre des enfants a confirmé 120 cas d'enlèvement par la LRA. Ce nombre ne rend pas compte de l'ampleur des violations commises par la LRA: la plupart des victimes sont interrogées lorsqu'elles parviennent à s'échapper et à raconter leur calvaire aux acteurs de la protection de l'enfance. Beaucoup d'incidents ne sont ni signalés ni vérifiés, pour des raisons comme l'insécurité et l'éloignement des localités où ils se produisent.

Vous êtes le (la) commandant(e) d'une base opérationnelle temporaire située dans une ville éloignée du sud-est de la République centrafricaine, à 227 km du bureau local le plus proche qui

compte un personnel civil chargé de la protection de l'enfance. Au petit matin, le chef d'un village vous informe qu'un groupe d'étrangers composé d'un homme de 32 ans, d'une femme de 18 ans, de deux filles de 16 et 12 ans et d'un garçon de 2 ans sont chez lui.

Ces personnes disent avoir échappé à la LRA. L'homme a un AK-47 et trois chargeurs de munitions ; la femme de 18 ans et la fille de 16 ans sont enceintes, et l'homme dit être leur mari. D'autres informations révèlent que la femme de 18 ans de nationalité congolaise a été enlevée par la LRA dans un village congolais à proximité de la frontière avec la République centrafricaine lorsqu'elle avait 13 ans et que, depuis, le groupe s'en sert comme esclave sexuelle et lui fait faire des tâches domestiques. Elle est tombée enceinte deux ans plus tôt et a donné naissance au garçon âgé de 2 ans. La fille de 16 ans de nationalité centrafricaine, qui se dit aussi de nationalité congolaise (RDC), a raconté que la LRA l'avait enlevée en 2015. Elle dit aussi avoir été violée continuellement par des dirigeants de la LRA. La fille de 12 ans a raconté à la femme du chef du village que le même groupe l'avait enlevée en janvier 2018 dans un village centrafricain et que des membres de la LRA l'avaient violée elle aussi. L'homme de 32 ans (un membre de la LRA) dit avoir passé 18 ans au sein du groupe après avoir été lui-même enlevé à 14 ans dans le nord de l'Ouganda. Il a décidé de quitter le groupe et d'emmener avec lui ceux qu'il appelle sa famille, la femme de 18 ans et la fille de 16 ans s'étant « acquittées de leurs devoirs » d'épouses.

Votre base compte une seule tente inoccupée, réservée aux visiteurs. Le bureau d'ONG le plus proche se trouve à 80 km.

SCÉNARIO G

Ces dernières années, le Mali a été confronté à une crise profonde lourde de conséquences sur le plan politique, sécuritaire, socio-économique, humanitaire et du point de vue des droits de l'homme. Cette crise provient de problèmes structurels de longue date telles que des institutions étatiques affaiblies, la cohésion sociale fragile, les convictions profondes des communautés du nord qui se sentent négligées, marginalisées et injustement traitées par le gouvernement central.

Le 22 mars 2012, une mutinerie menée par des soldats désaffectés a donné lieu à un coup d'état militaire. Une junte militaire a pris le pouvoir, suspendu la constitution et dissout le gouvernement. Le gouvernement provisoire a adopté une feuille de route politique au cours du printemps 2013 et des consultations approfondies avec les Nations Unies ont conduit à la proposition de mettre en place une mission intégrée de maintien de la paix au Mali.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a été établie par la résolution 2100 du Conseil de sécurité du 25 avril 2013 et son rôle est d'appuyer le processus politique, la stabilisation sécuritaire y compris la protection des civils, le suivi des droits de l'homme, la création des conditions favorables à l'aide humanitaire et au retour des personnes déplacées, l'extension de l'autorité de l'État ainsi que la préparation d'élections libres, inclusives et pacifiques.

Depuis sa mise en place, la MINUSMA a été confrontée à de graves difficultés pour ce qui est de

garantir un environnement sûr et sécurisé à travers le Mali. Le gouvernement du pays hôte lutte pour établir l'autorité de l'État dans le Nord et la mission est souvent prise pour cible par les groupes terroristes qui attaquent les convois et les bases de la MINUSMA. En avril 2021, quatre soldats de la paix du Tchad ont été tués et 19 ont été blessés quand un camp des Nations Unies a été attaqué au nord du Mali.

Les menaces perpétrées contre les civils augmentent en raison de plusieurs facteurs. Par exemple, le gouvernement central affaibli, la prolifération de groupes d'autodéfense et des tensions au sein des communautés et entre elles contribuent à ce que les civils soit ciblés. Les trafics illicites et les insurrections djihadistes rendent le Mali particulièrement instable et dangereux. Les femmes et les enfants sont particulièrement exposés en raison du manque de sécurité au niveau communautaire et provincial.

Ansongo est une petite ville de la région de Gao située dans l'est du Mali, qui dispose d'un centre minier et d'un marché agricole (par ex., antimoine, céréales, bétail). Les richesses en ressources naturelles (par ex., l'or, l'uranium et le gaz) ont alimenté les activités des groupes armés dans cette zone.

Les groupes extrémistes, qui opèrent dans le centre et le nord du Mali et les régions voisines du Burkina Faso et du Niger, sont aussi identifiés à Ansongo. De plus, le groupe composite Jama'a Nusrat ul-Islam wa al Muslimin (JNIM) basé au Mali, qui est lié à Al Qaeda, a revendiqué des attaques au Burkina Faso et au Niger. De même, l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), qui fait partie de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), opère dans le nord-est du Mali et les zones adjacentes du Burkina Faso et du Niger. En revanche, Ansaroul Islam basé au Burkina Faso a aussi organisé des attaques dans le centre du Mali voisin. En dépit de la poursuite des combats entre le JNIM et l'EIGS dans le secteur de l'est, il est probable que le JNIM ait réorienté son attention vers les forces internationales, principalement Barkhane, dans l'est en représailles de leurs opérations contre-terroristes.

Vous êtes le (la) commandant(e) et le personnel d'un bataillon du secteur ouest. Un matin, vous avez reçu des informations de sources locales et de sécurité, indiquant que des individus armés non identifiés se déplaçant avec plusieurs motos avaient fait irruption dans le village d'Intiguart et avaient terrorisé les villageois. Cet incident a conduit à des viols, des agressions sexuelles et des vols. Les agresseurs auraient violé neuf personnes sous la menace d'armes. Trois d'entre elles étaient des filles âgées de 10 à 18 ans. Cette région fait partie de votre zone de responsabilité.

SCÉNARIO H

Les villages urbains d'Inadiatafane et de Ti-n-Baradyan du cercle de Gourma Rharous sont des subdivisions administratives de la région de Tombouctou. Bien que l'agriculture ait été promue pour réduire la pauvreté, elle utilise une main d'œuvre nombreuse en raison du manque d'investissement dans la technologie agricole, ce qui explique le faible niveau de capital agraire par ménage.

Vous êtes le (la) commandant(e) et le personnel du bataillon du secteur ouest. Votre zone de responsabilité comprend les villages d'Inadiatafane et Ti-n-Baradyan. Vous venez de recevoir un rapport de la cellule d'analyse conjointe de la Mission du quartier général de secteur/de brigade de Tombouctou. Ce rapport révèle que neuf familles sont arrivées dans les communautés urbaines de Tombouctou en provenance de Inadiatafane et Ti-n-Baradyan. Selon le rapport, elles fuyaient un groupe extrémiste qui menaçait de décapiter les enseignants et de prendre les élèves en otage dans les locaux scolaires.

Des centaines d'enfants ne sont pas scolarisés en raison de l'absence d'enseignants qui craignent pour leur vie. Les familles en fuite ont dit que trois de leurs filles âgées de moins de 15 ans ont été enlevées car elles ont refusé d'épouser des membres du groupe extrémiste. Le mariage forcé et les enlèvements sont devenus plus prévalents dans les cercles de Gourma Rharous et de Goundam dans l'ouest, en particulier dans les zones contrôlées par les groupes armés. Les familles et les enfants fuient ces zones en raison du risque accru de mariages forcés, d'enlèvements et de manque d'accès à l'éducation.

EXIGENCES

Au sein de groupes désignés, les apprenants doivent discuter du (des) scénario(s), les analyser et préparer une présentation de 10 minutes qui sera exposée en plénière en tenant compte des éléments suivants :

- 1) S'agit-il d'une menace imminente et/ou physique ? Qu'est-ce qui pourrait se passer si aucune mesure n'est prise ?
- 2) Quelles sont les mesures que doit prendre le (la) commandant(e) tactique confronté(e) à la situation sur le terrain (par ex., commandant(e) de patrouille ou de compagnie), compte tenu du mandat et des règles d'engagement de la mission? La réponse militaire doit-elle être différente si les auteurs présumés des faits représentent les forces gouvernementales ou des groupes armés non étatiques?
- 3) Quelles mesures précises la force doit-elle prendre à l'égard de la (des) victime(s)?
- 4) Quelles composantes de la mission et quels acteurs extérieurs faut-il informer, et pourquoi ? Expliquer également comment vous procéderiez pour échanger des informations avec les parties prenantes concernées.
- 5) Recommander des mesures à prendre pour atténuer les menaces contre les enfants et empêcher que des violations semblables se reproduisent à l'avenir. Identifier d'autres acteurs de la protection de l'enfance et parties prenantes qui doivent être mobilisés et expliquer pourquoi.
- 6) Quelles sont les principales observations concernant les faits que vous incluriez dans votre rapport ?

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE

Pour les besoins de cet exercice, les apprenants sont répartis au sein de plusieurs groupes. L'exercice se déroulera en six temps, et chaque groupe se penchera sur au moins deux scénarios. Pour commencer, le (les) formateur(s) doivent présenter l'exercice et expliquer les exigences en plénière. Ensuite, les groupes devront se séparer pour discuter des scénarios, formuler des réponses et préparer une présentation PowerPoint de 10 minutes pour exposer les principaux éléments du problème. Insister sur l'importance d'être concis lors des présentations. Au total, 300 minutes (5 heures) seront allouées à cet exercice.

RÉPARTITION DU TEMPS

- Présentation de l'exercice : 30 minutes
- Discussions des groupes sur les scénarios et la préparation des réponses et des présentations : 180 minutes
- Présentations des réponses en plénière (10 minutes maximum par groupe);
 séance de questions après chaque présentation (5 minutes/présentation);
 Conclusions après toutes les présentations (5 minutes): 90 minutes